

Urgence climatique : « L'écologie ne fait toujours pas partie du logiciel de la haute administration »

Experts de l'action publique, trois membres du collectif de hauts fonctionnaires Lierre analysent, dans une tribune au « Monde », les réticences de l'administration à prendre des décisions conformes aux nécessités environnementales.

Publié le 11 septembre 2020 à 14h14, mis à jour hier à 07h06 | Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés



Sur le parc éolien de Cham Longe, près de Lanarce (Ardèche), le 9 septembre. PHILIPPE DESMAZES / AFP

Tribune. L'Etat peine à se mettre au diapason de l'urgence climatique. Pire, des blocages et des résistances persistent au sein de son administration. Si les manifestations concrètes de la crise écologique et des attentes citoyennes commencent à faire bouger des lignes, la prise de conscience et l'adaptation sont trop lentes dans la haute administration. Plusieurs freins peuvent expliquer le décalage entre la réalité de la situation et des réponses pour y faire face.

Lire aussi | Plan de relance : comment se répartissent les 30 milliards pour la transition écologique

Le premier de ces freins est sans doute culturel, il trouve son origine dans la formation initiale et continue des responsables de l'administration. Les enjeux écologiques et les sciences du vivant sont quasiment absents des cursus des formations qui conduisent à ces fonctions, et le prisme économique prédomine. Ainsi, des profils de techniciens continuent à imposer une approche gestionnaire et budgétaire des dossiers. Leurs voix, notamment à Bercy, pèsent le plus dans les arbitrages interministériels.

L'écologie ne fait toujours pas partie du logiciel de la haute administration. Jusqu'à très récemment, elle était perçue comme une menace ou comme une douce utopie, aujourd'hui elle peut être un supplément d'âme ou une figure imposée qu'il faut exécuter, sans conviction.

L'action de l'administration d'Etat se trouve également entravée par ses contraintes internes. Le fonctionnement de l'Etat est trop souvent cloisonné et l'écologie, par définition systémique, n'y trouve pas sa place. Il manque une impulsion transversale.

Lire aussi | « Trop tard », « trop vite »... La transition écologique ou la divergence des temps

De la même manière, les ministères sont encore souvent prisonniers des porteurs d'intérêts privés auxquels leur action est exclusivement dédiée : l'agriculture parle aux syndicats agricoles conventionnels, dans une logique historique de cogestion ; le logement aux acteurs de la construction ; les transports sont dominés par le poids du secteur automobile et l'économie comme l'énergie par le nucléaire et le modèle centralisé de société qu'il suppose... Au final, les sujets environnementaux sont relégués très loin du rang des priorités.

Nécessité d'innover

Par ailleurs, la trop faible place des garanties environnementales dans le code des marchés publics et l'annualité des objectifs budgétaires empêchent de porter des politiques publiques sur le long terme.

Enfin, un des derniers freins réside dans le cloisonnement quasi hermétique avec les collectivités territoriales. Il existe peu de liens directs entre l'administration des ministères, les grands corps d'Etat et l'administration des collectivités. Cette absence de culture commune et d'échanges structurés est un handicap pour comprendre les besoins des territoires et accompagner les transformations nécessaires.

Lire la chronique : « Transition écologique : le choc des réalismes »

La haute administration se trouve désormais devant un impératif de transformation et de renouvellement. Cette transformation implique une impulsion politique forte. Des objectifs ambitieux doivent être fixés à tous les ministères et à leurs directions. Les entités publiques ont l'opportunité d'être exemplaires en matière sociale et environnementale. Elles peuvent adopter des organisations et des modes de fonctionnement plus sobres dans leurs consommations matérielles, plus démocratiques et respectueuses du bien-être de leurs agents.

Relever le défi écologique implique aussi d'innover et de développer de nouvelles méthodes qui favorisent le dialogue social, la participation des professionnels et des citoyens. La période de confinement a fait réémerger des réseaux de solidarité entre habitants autour des enjeux du quotidien – se nourrir, se déplacer, prendre soin des plus vulnérables. Les structures publiques doivent pouvoir tester des modes de fonctionnement qui ne soient plus exclusivement hiérarchiques et descendants. Des espaces de réflexion doivent s'offrir aux agents publics pour faire changer les pratiques de leurs organisations.

Jacques Archimbaud est vice-président de la Commission nationale du débat public. Il a été membre des cabinets des ministres de l'environnement et du logement. **François Langlois** est haut fonctionnaire d'Etat (Cour des comptes, sous-préfet) et en collectivités territoriales (directeur général des services de la Région PACA puis de la Ville de Grenoble). **Dominique Méda** est haut fonctionnaire et professeur d'université. Tous sont membres du comité d'orientation du Lierre, un réseau qui regroupe plusieurs centaines de hauts fonctionnaires, responsables et experts de l'action publique, de sensibilité écologiste.

Changer vraiment face à l'urgence climatique

« Soumettre le budget de l'Etat à une évaluation environnementale constitue potentiellement une avancée significative », par Cécile Blatrix, professeure de science politique à AgroParisTech (UMR Printemps, université Paris-Saclay)

« On peut savoir. On peut vouloir. Mais on peut ne pas pouvoir », par Brice Teinturier, directeur général délégué d'Ipsos et auteur de « Plus rien à faire, plus rien à l'autre : la vraie crise de la démocratie » (Robert Laffont, 2017)

« L'Etat est un archipel de compromis », entretien avec Antoine Vauchez, directeur de recherche CNRS au Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP-université Paris-I-Sorbonne-EHESS)

« L'écologie ne fait toujours pas partie du logiciel de la haute administration », par Jacques Archimbaud, vice-président de la Commission nationale du débat public, François Langlois, haut fonctionnaire d'Etat (Cour des Comptes, sous-préfet) et en collectivités territoriales (directeur général des services de la Région PACA puis de la Ville de Grenoble), et Dominique Méda, haut fonctionnaire et professeur d'université.

Collectif

Contribuer Favoris Partage

Contenus sponsorisés par **Outbrain**



Pourquoi faut-il changer de mutuelle tous les ans ?



ScanWatch: 1ère montre avec ECG & détection de perturbations du sommeil !

Dans la même rubrique

Services

RUBRIQUES

- Actualités en direct
- International
- Politique
- Société
- Économie
- Les Décodex
- Résultats élections municipales 2020
- Sport
- Planète
- Sciences
- M Campus
- Le Monde Afrique
- Pixels
- Médias
- Décodex
- Vidéos
- Santé
- Big browser
- Disparitions
- Éducation
- Argent et placements
- Emploi
- Archives

OPINIONS

- Editoriaux
- Chroniques
- Analyses
- Tribunes
- Vie des idées

M LE MAG

- L'époque
- Le style
- Gastronomie
- Voyage
- Mode
- Les recettes du Monde

CULTURE

- Cinéma
- Télévision
- Monde des livres
- Musique
- Arts
- BD

SERVICES

- Mémoires : cultivez votre mémoire
- Meilleurs antivols vélo
- Codes Promo
- Codes Promo Groupion
- Formation commercial
- Cours d'anglais
- Cours d'orthographe
- Conjugaison
- Découvrir le jardinage
- Citations philosophie
- Sorties d'albums
- Jeux
- Annonces immobilières
- Prix de l'immobilier

SITES DU GROUPE

- Courrier International
- La société des lecteurs du Monde
- La Vie
- Le HuffPost
- L'Obs
- Le Monde diplomatique
- Télérama
- Talents
- Source Sûre
- Le Club de l'économie
- M Publicité

NEWSLETTERS DU MONDE

Recevoir les newsletters du Monde

APPLICATIONS MOBILES

Sur iPhone | Sur Android

ABONNEMENT

S'abonner

Se connecter

Consulter le Journal du jour

Événements abonnés

Le Monde Festival

La boutique du Monde

Mentions légales

Charte du Groupe

Politique de confidentialité

Gestion des cookies

Conditions générales

Aide (FAQ)